

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 27 JUIN 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 Juin 2011, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise – GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie - GROUTSCH Yannick – HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Anita – LADAIQUE Mireille- LHENRY Gérald - MARINACCI Angélique

Absents excusés: CHULER Valérie- GRANDJEAN Jean-Paul -

Procuration : de GRANDJEAN Jean-Paul à MAYOT Marc–

Conseillers en exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

Secrétaire de séance : LADAIQUE Mireille

Délib. N° 2011/601

Objet : Approbation du compte rendu du 17 Juin 2011

-Vu le compte rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 17 Juin 2011,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide

- Approuve le compte rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 17 Juin 2011.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 27 JUIN 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 Juin 2011 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie
GROUTSCH Yannick - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine - LADAIQUE Anita – LADAIQUE
Mireille -LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique.

Absents excusés: CHULER Valérie- GRANDJEAN Jean-Paul –

Procuration : de GRANDJEAN Jean-Paul à MAYOT Marc

Conseillers en exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

Secrétaire de séance : LADAIQUE Mireille

Délib. N° 2011/602

Objet : Concert fête patronale

-Vu les dépenses engagées par l'association ADAGIO pour l'organisation du concert de la fête patronale
(participation de 2 musiciens Humbert et Chenille)

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré
Décide

- de verser une subvention de 300 € à l'association ADAGIO.
- pour les années à venir les modalités d'organisation du concert seront définies par le conseil au plus tard à la fin du mois de Février.

Pour : Mayot Marc – Gaehnke Denise – Gilbert Stéphanie – Groutsch Yannick – Husson Nadine –
Ladaïque Anita – Ladaïque Mireille

Contre : Gautier Jean-Marie - Herrlich Jacques- Lhenry Gérald – Marinacci Angélique.

Abstention : Chloup Roland.

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 27 JUIN 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 JUIN 2011 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GROUTSCH Yannick
GILBERT Stéphanie - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine - LADAIQUE Anita –
LADAIQUE Mireille- LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique

Absents excusés: CHULER Valérie- GRANDJEAN Jean-Paul-

Procuration : de GRANDJEAN Jean-Paul à MAYOT Marc

Conseillers en exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

Secrétaire de séance : Ladaique Mireille

Délib. N° 2011/604

OBJET : Aménagement foncier de la commune de Pange

- Vu les observations consécutives à l'enquête publique « opportunité, mode et périmètre » qui s'est déroulée du 21 Mai au 21 Juin 2010.
- Vu les conclusions et l'avis motivé du commissaire enquêteur (Jean-Paul Boivineau)
- Vu le procès verbal de la réunion du 9 Septembre 2010 de la commission communale d'aménagement foncier de Pange.

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
Décide

- Emet un avis favorable sur le périmètre retenu par la commission communale d'aménagement foncier.

Unanimité

Transmis le :

Pour copie conforme

Publié le :

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 Juin 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 juin 2011, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise – GAUTIER Jean-Marie – GROUTSCH Yannick – GILBERT Stéphanie – HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine – LADAIQUE Anita – LADAIQUE Mireille – LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique.

Absents excusés : CHULER Valérie – GRANDJEAN Jean-Paul.

Procuration : de GRANDJEAN Jean-Paul à MAYOT Marc

Conseillers en exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

Secrétaire de séance : LADAIQUE Mireille

Délib. N° 2011 / 605

Objet : Schéma départemental de la coopération intercommunale de Moselle

- Vu la loi du 16 décembre 2010 sur la réforme territoriale.
- Vu le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale proposé par le Préfet de la Moselle.
- Considérant qu'il y a lieu de donner un avis sur les différentes propositions concernant la commune.

Le Conseil Municipal

1) sur le détachement de Coincy et Montoy-Flanville de la Communauté de Communes du Pays de Pange (CCPP).

- demande le maintien de Coincy et Montoy-Flanville dans la CCPP conformément aux délibérations prises par Coincy et Montoy-Flanville et le Conseil de la CCPP.

2) sur la création d'une nouvelle intercommunalité comprenant la C.C. du Pays de Pange, la Communauté de communes du Haut Chemin, la Communauté de communes de Maizières les Metz et les communes de Hauconcourt, Talange et Hagondange.

- vu les motifs fondant la proposition préfectorale notamment une meilleure répartition des ressources.
- Vu la délibération de la Communauté de communes du Haut Chemin.
- Vu la délibération de la Communauté de communes de Maizières les Metz.
- Vu la délibération de la commune de Maizières les Metz.

- se prononce pour la création d'une communauté de communes comprenant :

- la C.C. du Pays de Pange,
- la C.C. du Haut Chemin,
- les communes de la rive droite de la Moselle,
- les communes qui souhaitent rejoindre la nouvelle intercommunalité,

Pour des motifs identiques à ceux qui ont fondé la décision de la C.C. du Haut Chemin.

3) sur les propositions relatives à l'intercommunalité « de service ».

1) aménagement et gestion des cours d'eau

- approuve le principe de couvrir tout le département par des structures de coopération à l'échelle du bassin versant.
- approuve en conséquence la création d'un seul syndicat de la Nied et de ses affluents comprenant **toutes** les communes du bassin versant.

2) enseignement secondaire (collège)

- souhaite que le Département étende sa compétence à la gestion du gymnase du collège de Rémilly.

3) assainissement

Pour permettre la mutualisation des moyens, le Conseil Municipal est favorable :

- soit à un élargissement de l'assise territoriale de la COMOGYRE par adhésions de nouvelles communes.
- soit à la compétence assainissement mise en œuvre par la future intercommunalité.

4) service périscolaire (SIVU scolaire non impacté par le schéma)

En raison des liens étroits entre l'école primaire, l'école maternelle et le service périscolaire.

Le Conseil Municipal,

- est favorable dans ce domaine à laisser les communes choisir la formule la plus appropriée pour ce service de proximité :

- gestion par une commune,
« par plusieurs communes unies par convention,
« par un EPCI.

- affirme son attachement à l'institution communale, support de nombreux services de proximité, cadre d'exercice de la démocratie locale. (clause de compétence générale, nécessité d'une garantie de ressources pour une réelle autonomie financière).

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire, : M.Mayot